

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00066

Numéro SIREN : 382 402 683

Nom ou dénomination : AAA FRANCE CARS

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2021 sous le numéro de dépôt 16942

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AAA FRANCE CARS</u>			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>0010 Rue de Luyot 59113 SECLIN</u>			Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>3 8 2 4 0 2 6 8 3 0 0 6 6 0</u>			Néant ☐ *				
			Exercice N clos le, <u>31122020</u>	N-1 <u>31122019</u>			
			Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	22 000	AC	22 000		
		Frais de développement * CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	310 950	AG	310 950		2 884
		Fonds commercial (1) AH	3 126 541	AI		3 126 541	3 126 541
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO			
		Constructions AP	517 677	AQ	483 881	33 795	37 815
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	302 370	AS	286 183	16 187	19 733
		Autres immobilisations corporelles AT	30 010 449	AU	15 971 103	14 039 345	25 582 502
		Immobilisations en cours AV		AW			
		Avances et acomptes AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
		Autres participations CU	3 499	CV		3 499	18 744
		Créances rattachées à des participations BB		BC			
		Autres titres immobilisés BD		BE			
		Prêts BF	20 388 259	BG		20 388 259	10 780
		Autres immobilisations financières* BH	605 313	BI		605 313	568 300
	TOTAL (II) BJ		55 287 062	BK	17 074 118	38 212 943	29 367 303
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM			
		En cours de production de biens BN		BO			
		En cours de production de services BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR		BS			
		Marchandises BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	37 086 593	BY	7 990 849	29 095 743	39 273 751
		Autres créances (3) BZ	45 016 753	CA		45 016 753	49 039 287
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE			
		Disponibilités CF	1 331 836	CG		1 331 836	2 576 390
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	1 183 398	CI		1 183 398	2 486 444	
	TOTAL (III) CJ	84 618 581	CK	7 990 849	76 627 731	93 375 873	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecart de conversion actif* (VI) CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	139 905 644	1A	25 064 968	114 840 675	122 743 176	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

certifiés conformes

DocuSigned by:

Laurent Sculier

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise						<u>SAS AAA FRANCE CARS</u>		Néant ☐ *			
								Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000))							DA	300 000	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							DB	198 183	198 183	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)							DC			
	Réserve légale (3)							DD	30 000	30 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles							DE	30 851 253	25 158 288	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)							DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)							DG			
	Report à nouveau							DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)							DI	4 599 391	5 692 965	
	Subventions d'investissement							DJ	12 458	12 458	
	Provisions réglementées *							DK	5 966 426	8 415 282	
	TOTAL (I)							DL	41 957 713	39 807 179	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs							DM		
		Avances conditionnées							DN		
TOTAL (II)							DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques							DP	6 490 774	7 412 455	
	Provisions pour charges							DQ	1 535 713	1 405 250	
	TOTAL (III)							DR	8 026 487	8 817 705	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles							DS			
	Autres emprunts obligataires							DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)							DU	3 898 587	9 529 720	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)							DV	61 154	49 865	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés							DX	39 289 413	35 257 143	
	Dettes fiscales et sociales							DY	11 906 693	14 845 844	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							DZ	1 164 738	5 535 992	
	Autres dettes							EA	8 535 886	8 899 727	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)							EB			
TOTAL (IV)							EC	64 856 474	74 118 292		
Ecarts de conversion passif* (V)							ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)							EE	114 840 675	122 743 176		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital						1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)					1C			
			Ecart de réévaluation libre					1D			
			Réserve de réévaluation (1976)					1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *						EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an						EG	63 975 024	71 537 796	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP						EH		1 664 877		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AAA FRANCE CARS							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	201 943	FB		FC	201 943	247 636	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	78 577 556	FH	78 321	FI	78 655 878	109 769 599	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	78 779 500	FK	78 321	FL	78 857 822	110 017 236	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	4 994 438	3 966 009		
	Autres produits (1) (11)				FQ	49 723 468	46 786 678		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	133 575 729	160 769 924
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	10 708	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	69 248 122	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	3 165 342	
	Salaires et traitements*						FY	9 853 844	
	Charges sociales (10)						FZ	3 435 091	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*						GA	5 809 389
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GC	2 441 932
	Autres charges (12)						GD	422 224	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	34 238 591	
						GF	128 625 248		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	4 950 481		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	648 653	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	648 653	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	124 012	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	124 012	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	524 640		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 475 122		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

certifiés conformes

DocuSigned by:

Laurent Saulier

Désignation de l'entreprise SAS AAA FRANCE CARS				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	94 462	315 523
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	2 885 267	1 899 209
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	7 743 395	5 097 358
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	10 723 124	7 312 091
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	424 534	1 307 715
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	3 355 629	3 514 619
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	5 625 006	5 717 676
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	9 405 170	10 540 011
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	1 317 954	(3 227 920)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	447 944	1 024 710	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	1 745 741	3 580 295	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	144 947 507	168 359 183
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	140 348 116	162 666 217
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	4 599 391	5 692 965
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	30 462 313	33 604 762
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	1 990 055	3 160 989
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
Dont cotisations facultatives Madelin A7			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

AAA FRANCE CARS

Société par actions simplifiée à associé unique au capital social de 300.000 €
10 rue de Luyot - 59113 SECLIN
382 402 683 R.C.S. LILLE METROPOLE

(la « **Société** »)

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un,

Le 30 juin,

La société Avis Europe Holding Ltd, société de droit anglais dont le siège social est situé Avis Budget House, Park Road, Bracknell, Berkshire, England, RG12 2EW, représentée par Paul Leslie Ford, dûment habilité aux fins des présentes,

Agissant en sa qualité d'Associé Unique détenant l'intégralité des actions composant le capital social de la Société (ci-après l'« **Associé Unique** »),

Après avoir constaté que la société KPMG SA, Commissaire aux comptes de la Société, a été dûment informée des présentes ainsi que les représentants du Comité Social et Economique.

1. Est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

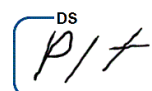
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président et au Directeur Général ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; et
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2. Déclare avoir pris connaissance des documents suivants :

- La copie des lettres d'information adressées au Commissaire aux comptes et aux représentants du Comité Social et Economique ;
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 ;
- Le rapport de gestion établi par le Président ; et
- Le rapport du Commissaire aux comptes.

L'Associé Unique déclare en outre que les documents et renseignements prévus par les dispositions légales et réglementaires lui ont été adressés ainsi qu'au Commissaire aux comptes ou tenus à leur disposition au siège social dans le délai fixé par lesdites dispositions.

3. Adopte les décisions suivantes :

^{DS}


PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 et examiné les comptes dudit exercice, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui sont présentés qui se soldent par un bénéfice de 4.599.391 euros, lesdits rapports ainsi que les opérations résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique donne en conséquence quitus entier et sans réserve au Président et au Directeur Général pour leur gestion pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2020.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à un montant de 4.599.391 euros en totalité au compte « Réserves statutaires ou contractuelles » qui passera ainsi de 30.851.253 euros à 35.450.644 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, prend acte que les comptes ne font apparaître aucune charge ou dépense somptuaire visées à l'article 39.4 du Code général des impôts au titre de l'exercice écoulé et aucun amortissement excédentaire ou autre amortissement non déductibles visés à l'article 39.4 dudit Code.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, prend acte qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION

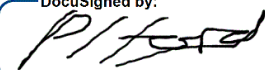
L'Associé Unique confère tous pouvoirs :

- au cabinet d'avocats Eversheds Sutherland (France) LLP, 8 place d'Iéna, 75116 Paris ; et/ou
- au formaliste Journal La Loi, une marque de la société « Lextenso » dont le siège social est : La Grande Arche – Paroi nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense, immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le n° 572 098 507 ;
- de, pour et au nom de la Société, faire auprès du greffe du Tribunal compétent et/ou au centre de formalités des entreprises, les formalités subséquentes au Registre du Commerce et des Sociétés concernant ladite Société, procéder si nécessaire à tout enregistrement auprès du service des impôts compétent et de certifier conforme les actes visés à l'article R. 123-102 du Code de commerce dans le cadre de l'article A. 123-4 dudit Code ;
- en conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général, faire tout ce qui sera nécessaire.

* * *

DS
P/ /

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'Associé Unique.

DocuSigned by:

AB8C1EE4307F44B...

L'Associé Unique
AVIS EUROPE HOLDING LTD
Représentée par Paul Leslie Ford



KPMG S.A.
Région Nord
36 rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Maroq en Baroeul
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 66 82
Site internet : www.kpmg.fr

AAA France Cars S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

AAA France Cars S.A.S.

10 rue de Luyot - 59113 Seclin

Ce rapport contient 27 pages

Référence : LP-212-67

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directorat et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Equo
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Région Nord
36 rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 66 82
Site internet : www.kpmg.fr

AAA France Cars S.A.S.

Siège social : 10 rue de Luyot - 59113 Seclin

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'attention de l'Associé unique de la société AAA France Cars,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAA France Cars S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « 2.6 Créances » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société AAA France Cars S.A.S., décrite dans la note 2.6 de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

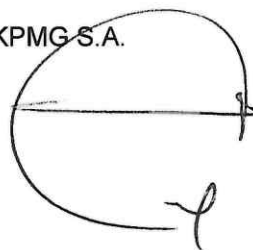
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il

attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq en Baroeul, le 29 juin 2021

KPMG S.A.



Laurent Prevost
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AAA FRANCE CARS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>0010 Rue de Luyot 59113 SECLIN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>3 8 2 4 0 2 6 8 3 0 0 6 6 0</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31122020</u>	N-1 <u>31122019</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	22 000 AC	22 000		
		Frais de développement * CX				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	310 950 AG	310 950	2 884	
		Fonds commercial (1) AH	3 126 541 AI	3 126 541	3 126 541	
		Autres immobilisations incorporelles AJ				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN				
		Constructions AP	517 677 AQ	483 881	33 795	37 815
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	302 370 AS	286 183	16 187	19 733
		Autres immobilisations corporelles AT	30 010 449 AU	15 971 103	14 039 345	25 582 502
		Immobilisations en cours AV				
		Avances et acomptes AX				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS				
		Autres participations CU	3 499 CV	3 499	18 744	
		Créances rattachées à des participations BB				
		Autres titres immobilisés BD				
		Prêts BF	20 388 259 BG	20 388 259	10 780	
		Autres immobilisations financières* BH	605 313 BI	605 313	568 300	
	TOTAL (II) BJ		55 287 062 BK	17 074 118	38 212 943	29 367 303
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL				
		En cours de production de biens BN				
		En cours de production de services BP				
		Produits intermédiaires et finis BR				
		Marchandises BT				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV				
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	37 086 593 BY	7 990 849	29 095 743	39 273 751
		Autres créances (3) BZ	45 016 753 CA	45 016 753	49 039 287	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD			
Disponibilités CF	1 331 836 CG		1 331 836	2 576 390		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	1 183 398 CI	1 183 398	2 486 444		
	TOTAL (III) CJ	84 618 581 CK	7 990 849	76 627 731	93 375 873	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecart de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	139 905 644	1A	25 064 968	114 840 675	122 743 176
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS AAA FRANCE CARS</u>										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)									DA	300 000	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...									DB	198 183	198 183	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)									DC			
	Réserve légale (3)									DD	30 000	30 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles									DE	30 851 253	25 158 288	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)									DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)									DG			
	Report à nouveau									DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)									DI	4 599 391	5 692 965	
	Subventions d'investissement									DJ	12 458	12 458	
	Provisions réglementées *									DK	5 966 426	8 415 282	
	TOTAL (I)									DL	41 957 713	39 807 179	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs									DM		
Avances conditionnées									DN				
TOTAL (II)									DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques									DP	6 490 774	7 412 455	
	Provisions pour charges									DQ	1 535 713	1 405 250	
	TOTAL (III)									DR	8 026 487	8 817 705	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles									DS			
	Autres emprunts obligataires									DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)									DU	3 898 587	9 529 720	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)									DV	61 154	49 865	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés									DX	39 289 413	35 257 143	
	Dettes fiscales et sociales									DY	11 906 693	14 845 844	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés									DZ	1 164 738	5 535 992	
	Autres dettes									EA	8 535 886	8 899 727	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)									EB			
TOTAL (IV)									EC	64 856 474	74 118 292		
Ecart de conversion passif* (V)									ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)									EE	114 840 675	122 743 176		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital									1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)							1C			
			Ecart de réévaluation libre							1D			
			Réserve de réévaluation (1976)							1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *									EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an									EG	63 975 024	71 537 796
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP									EH		1 664 877	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AAA FRANCE CARS							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	201 943	FB		FC	201 943	247 636
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	78 577 556	FH	78 321	FI	78 655 878	109 769 599
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	78 779 500	FK	78 321	FL	78 857 822	110 017 236
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	4 994 438	3 966 009	
	Autres produits (1) (11)				FQ	49 723 468	46 786 678	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	133 575 729
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	10 708	63 304
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	69 248 122	80 270 083
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 165 342	4 564 256
	Salaires et traitements*					FY	9 853 844	12 331 978
	Charges sociales (10)					FZ	3 435 091	4 117 208
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$				GA	5 809 389	7 907 661
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	2 441 932	2 523 064
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	422 224	1 756 174	
	Autres charges (12)				GE	34 238 591	33 852 565	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	128 625 248	147 386 297
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	4 950 481	13 383 626
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	648 653	277 168
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	648 653	277 168
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	124 012	134 902
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	124 012	134 902
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	524 640	142 265
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 475 122	13 525 892

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS AAA FRANCE CARS				Néant ☐ *		
				Exercice N Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	94 462	315 523
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	2 885 267	1 899 209
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	7 743 395	5 097 358
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	10 723 124	7 312 091
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	424 534	1 307 715
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	3 355 629	3 514 619
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	5 625 006	5 717 676
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	9 405 170	10 540 011
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	1 317 954	(3 227 920)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	447 944	1 024 710	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	1 745 741	3 580 295	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	144 947 507	168 359 183
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	140 348 116	162 666 217
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	4 599 391	5 692 965
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	30 462 313	33 604 762
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	1 990 055	3 160 989
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N Charges exceptionnelles Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N Charges antérieures Produits antérieurs		

S.A.S AAA France Cars

10 rue de Luyot

59113 SECLIN

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020 dont le total est de 114 840 675 € et au compte de résultat de l'exercice dont le total produit est de 144 947 506 € et dégageant un bénéfice de 4 599 391 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1) FAITS MARQUANTS	4
2) METHODE	4
• 2.1 Règles et méthodes comptables	4
• 2.2 Immobilisations Incorporelles.....	5
• 2.3 Immobilisations corporelles	5
○ 2.3.1 Durée d'amortissements	5
○ 2.3.2 Amortissements des véhicules.....	5
• 2.4 Primes de volume	6
• 2.5 Immobilisations financières.....	6
• 2.6 Créances	6
• 2.7 Disponibilités.....	6
3) COMPTES DE REGULARISATION	7
• 3.1 Produits à recevoir-Clients factures à établir.....	7
• 3.2 Charges constatées d'avance & Produits constatés d'avance	7
• 3.3 Charges à payer	7
4) PASSIF	8
• 4.1 Composition du capital social	8
• 4.2 Provisions réglementées	8
• 4.3 Provision pour risques.....	9
5) DETTES ET CREANCES AVEC LES ENTREPRISES LIEES	9
• 5.1 Autre participations	9
• 5.2 Créances rattachées à des participations	9
6) PARTIE LIEES	9
7) ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	9
• 7.1 Effets escomptés et non échus.....	9
• 7.2 Engagements de crédit-Bail	9
• 7.3 Engagements location simple	10
• 7.4 Engagement retraite	10
8) IMPOTS	10
• 8.1 Ventilation de l'impôt.....	10
• 8.2 Accroissements et allègements de la dette future	10
9) CHIFFRE D'AFFAIRES	11
• 9.1 Ventilation du chiffre d'affaires 2019 par secteur d'activité	11
10) SOCIAL	11
11) PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS.....	12
12) MOUVEMENT DES IMMOBILISATIONS.....	13

13)	FONDS DE COMMERCE	14
14)	ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES	15
15)	AMORTISSEMENTS	16
16)	PROVISIONS	17
17)	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	18
18)	TRANSFERTS DE CHARGES	18
19)	PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES DES ENTREPRISES LIEES	18
20)	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	Erreur ! Signet non défini.
21)	ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES ET RECUS	Erreur ! Signet non défini.

1) FAITS MARQUANTS

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Le coronavirus 2019 (en abrégé « COVID-19 »), est une pandémie en cours causée par un syndrome respiratoire aigu sévère. Le premier foyer a été découvert à Wuhan, en Chine, en décembre 2019 et s'est rapidement propagé dans plusieurs pays avant d'être qualifiée par l'Organisation mondiale de la santé de pandémie le 11 mars 2020. Les efforts pour empêcher la propagation du virus comprennent des restrictions de voyage, des quarantaines, des couvre-feux, des ajournements et annulations d'événements et fermetures d'installations dans la majeure partie du monde. Ces mesures, bien que temporaires, ont eu un impact immédiat sur l'économie mondiale, en particulier l'industrie du voyage, y compris la location de voitures.

Cet événement est considéré comme un événement n'ayant pas de lien direct et prépondérant avec une situation existante à la clôture de l'exercice. Toutefois, l'activité de la société a été perturbée. En mars 2020, les réservations de voitures et les revenus de France Cars ont commencé à être affectés négativement du fait de la mise en application très large de mesures de restrictions des voyages et déplacements en France dès le 17 mars 2020 (démarrage de la période dite du « confinement » en France). Durant cette période dite du « confinement », seules 4 agences ont fonctionné sur le territoire sur 75 normalement. Des pertes de volume de chiffre d'affaires en conséquence ont impacté l'activité à hauteur de 28% sur l'année 2020.

- Fermeture de l'agence Ferney-Voltaire le 31/07/2020 et du Hall de l'Auto le 31/12/2020
- Mise en place d'un nouvel ERP (MyRentCar) à la place d'Hitech sur la gestion de la flotte au dernier trimestre 2020.

2) METHODE

• 2.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03, 2016-07 et 2020-05 de l'Autorité des Normes Comptables homologués par arrêtés ministériels respectivement du 8 septembre 2014, du 4 novembre 2016 et du 29 décembre 2020 relatifs au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les amortissements sont déterminés en fonction des durées réelles d'utilisation des immobilisations.

• 2.2 Immobilisations incorporelles

Le règlement n°2015-06 pose le principe selon lequel le fonds commercial (y compris la mali technique de fusion qui lui est affecté) est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Il ne fait donc pas l'objet d'un amortissement, sans qu'il y ait à le justifier.

En contrepartie de la présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds de commercial, l'Autorité des normes comptables impose la réalisation d'un test de dépréciation systématique au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (PCG, art.214-15) ;

L'unité génératrice de trésorerie (UGT) définie pour la valorisation des actifs incorporels est la France. Les performances financières de France Cars sur l'exercice 2020 démontrent l'absence de dépréciation à constater.

Le détail des fonds de commerce de 3 019 512 € est repris au paragraphe 13.

• 2.3 Immobilisations corporelles

○ 2.3.1 Durée d'amortissements

Les durées d'amortissements fiscales sont déterminées en fonction des durées réelles d'utilisation des biens à savoir :

Type	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Installations générales	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciel	Linéaire	1 an

○ 2.3.2 Amortissements des véhicules

Le calcul des amortissements économiques est effectué sur l'écart existant entre la valeur immobilisée du bien et sa valeur probable de revente. Ce différentiel est amorti sur une durée déterminée par type d'immobilisation, et ce en fonction du marché constaté.

Compte tenu de l'évolution du marché et des moyennes constatées sur les 2 dernières années, les durées d'utilisation ont évolués de la façon suivante :

Véhicules de tourisme	24 mois
Véhicules utilitaires	44 mois
Bennes	50 mois
Poids lourds	60 mois

Le différentiel entre l'amortissement économique et fiscal est constaté en amortissement dérogatoire.

La dotation sur amortissements dérogatoires est de 5 296 857 €, la reprise sur amortissements dérogatoires est de 7 743 395 €, ce qui porte les amortissements dérogatoires à 5 966 426 € au 31/12/2020.

- **2.4 Primes de volume**

La société France Cars comptabilise les primes de volume selon la méthode de l'engagement.

- **2.5 Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou à la valeur de décaissement d'origine.

Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité, appréciée par la direction de la société sur la base de différents critères tels que le chiffre d'affaires, les perspectives de développement et les capitaux propres.

Titres de participation au 31/12/2020

Titres	Valeur
EURLI	3 500
Total	3 500

Le total des dépôts et cautionnements versés s'élèvent à 605 314 euros.

- **2.6 Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances clients de plus d'un an sont dépréciées à 100% de leur montant hors taxes.

- **2.7 Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

3) COMPTES DE REGULARISATION

• 3.1 Produits à recevoir-Clients factures à établir

Produits à recevoir	31/12/2020
Remises diverses	2 155 890
Clients Factures à Etablir	1 423 470
Etat	2 530 374
Coface à recevoir	27 487
Prime de volumes	1 136 950
Assurances Remboursements à recevoir	1 825 009
Intérêts courus sur cash pooling	42 697
Dépôt de garantie sur assurances	545 580
Divers	95 651
Total	9 783 107

• 3.2 Charges constatées d'avance & Produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	31/12/2020
Charges constatées d'avance immobilières	77 360
Charges constatées d'avance Cartes Grises	28 197
Charges constatées d'avance LLD CB	837 146
Charges constatées d'avance diverses	240 695
Total	1 183 398

Produits constatés d'avance	31/12/2020
Produits constatés d'avance	-
Total	-

• 3.3 Charges à payer

Charges à payer	31/12/2020
Fournisseurs non parvenues	19 481 665
Clients avoirs à établir	4 662 504
Dettes sociales	2 563 697
Dettes fiscales	592 037
Divers	449 268
Total	27 749 171

- **3.4 Règle de comptabilisation des charges d'assurances AIG**

Chaque mois, une provision de charge relative à la couverture de l'assurance responsabilité civile est calculée sur la base des jours loués dans le mois multiplié par un taux dit PLPD (Personal Liability and Property Damage) communiqué par le Groupe Avis.

Les périodes d'assurances courent du 1^{er} octobre N-1 au 30 septembre N.

La provision est consommée suivant réception de factures reçues par l'assureur AIG. S'agissant d'estimations, le solde est revu 2 fois par an (en Juin et Décembre) par le Groupe après avoir effectué une meilleure estimation de la charge à payer.

Au 31 décembre 2020, les FNP assurance s'élèvent à 6.357 k€, dont la ventilation par période d'assurance est la suivante :

UW 2016 : 108 k€

UW 2017 : 706 k€

UW 2018 : 1.919 k€

UW 2019 : 2.695 k€

UW 2020 : 929 k€

4) PASSIF

- **4.1 Composition du capital social**

Le capital est composé de 600 actions d'une valeur nominale de 500 €.

Bénéficiaires	Nombre de parts	Valeur unitaire en €	Total en €
AVIS EUROPE HOLDINGS LTD	600	500	300 000
Total	600	500	300 000

- **4.2 Provisions réglementées**

Nature	Début 01/01/2020	Dotation	Reprise	Fin 31/12/2020
Amortissement dérogatoire	8 415 283	5 296 857	7 743 395	5 966 426
Total	8 415 283	5 296 857	7 743 395	5 966 426

- **4.3 Provision pour risques**

Provision pour risques	Montant
Provisions litiges	1 413 394
Provisions pour charges / accidents véhicules	3 744 654
Provisions pour charges / véhicules volés	915 805
Provisions pour charges/ frais restitution	416 921
Total Provision pour risques	6 490 774

Les provisions ont été calculées sur les coûts réels engagés :

- selon la demande de la partie opposée pour les litiges pour prudhommaux et commerciaux
- selon un historique de coûts pour les charges / accidents de véhicules

5) DETTES ET CREANCES AVEC LES ENTREPRISES LIEES

- **5.1 Autre participations**

Néant

- **5.2 Créances rattachées à des participations**

Néant

6) PARTIE LIEES

Les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

7) ENGAGEMENTS FINANCIERS

- **7.1 Effets escomptés et non échus**

Néant

- **7.2 Engagements de crédit-Bail**

Rubriques	Terrains	Construction matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE			172 082 680	172 082 680
AMORTISSEMENTS				
Cumul exercices antérieurs			29 042 477	29 042 477
Exercice en cours			17 751 716	17 751 716
TOTAL			46 794 193	46 794 193
VALEUR NETTE			125 288 488	125 288 488
REDEVANCES PAYEES				
Cumul exercices antérieurs			26 332 782	26 332 782
Exercice en cours			30 415 565	30 415 565
TOTAL			56 748 346	56 748 346
REDEVANCES A PAYER				
A un an au plus			28 956 247	28 956 247
A plus d'un an et moins de 5 ans			41 738 548	41 738 548
A plus de cinq ans				
TOTAL			70 694 794	70 694 794
VALEUR RESIDUELLE				
Evaluation Prix d'achat résiduel			1 806 606	1 806 606

• 7.3 Engagements location simple

Engagements à -1 an	Engagements de +1 à 5ans	Engagements à 5 et +	Total Engagements Location Simple
10 852 379	1 136 620	-	11 988 999

• 7.4 Engagement retraite

L'engagement de retraite valorisé au 31/12/2020 est de 1 535 713 euros et correspond aux cotisations qui doivent être versées à la caisse IRP AUTO au titre du capital fin de carrière.

La variation de cette provision par rapport à l'exercice N-1 est détaillée dans le tableau ci-dessous :

	31/12/2019	Dotation	Reprise	31/12/2020
Provision PIDR	1 405 250	130 463		1 535 713

8) IMPOTS

• 8.1 Ventilation de l'impôt

Impôts sur les sociétés 2020 1 719 828

• 8.2 Accroissements et allègements de la dette future

Allègements de la dette future d'impôts

VENTILATION IS 2020	Courant	Exceptionnel	Participation	Total	
Résultat avant impôts	5 475 122	1 317 954	-	447 944	6 345 132
Impôt correspondant	1 581 296	425 451	-	286 919	1 719 828
Résultat après impôts	3 893 826	892 504	-	161 026	4 625 304

Réintégrations fiscales 2020 :

	Année 2020
Amendes et pénalités	201 513
Provision C3S N	186 000
Provision IDR N	130 463
Effort construction N	41 844
Participation N	447 945
Réintégrations fiscales	1 007 765

Accroissements de la dette future d'impôts

Provisions réglementées : 5 966 426 €

9) CHIFFRE D'AFFAIRES

France Cars est une société de location de véhicules et utilitaires à destination des professionnels et particuliers. La reconnaissance du chiffre d'affaire se fait à la journée de location.

• 9.1 Ventilation du chiffre d'affaires 2020 par secteur d'activité

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	201 943	-	201 943
Production vendue de services	78 577 556	78 321	78 655 877
Chiffres d'Affaires	78 779 499	78 321	78 857 820

10) SOCIAL

Ventilation de l'effectif moyen	2018	2019	2020
Employés	340	399	374
Cadres	39	42	57
Total	379	441	431

11) PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Désignation : AAA FRANCE CARS

Clôture au : 31/12/2020

Exercice 2020

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Charges	Produits
PRODUITS SUR APUREMENT DE BILAN		22 725
PRODUIT CESSION TITRES VEHITEL		10 479
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR LITIGES		59 591
VENTES DE VEHICULES EPAVES		1 667
VENTE DE VEHICULES		2 885 267
AMENDES PENALITES	200 787	
REGULARISATIONS DIVERSES	109 064	
INDEMNITES /VEH EPAVES ET VOLS	11 686	
CONDAMNATION-TRANSACTION	102 997	
VNC/VEH EPAVES/VOL	3 355 629	
PROVISIONS RESTRUCTURATION	328 150	
VAR AMORT DEROGATOIRES VH	5 296 857	7 743 395
TOTAUX	9 405 170	10 723 124

12) MOUVEMENT DES IMMOBILISATIONS

2054 - Immobilisations

Tableau 1 **Etat des immobilisations**

Tableau de mouvements des immobilisations corporelles, incorporelles et financières

=> Intégration du feuillet N° 2054 de la liasse fiscale

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	22 000		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 437 491		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	517 676		
Const. Install. générales, agenc., aménag.			2 906
Install. techniques, matériel et outillage ind.	299 464		250 397
Installations générales, agenc., aménag.	5 030 361		30 473 337
Matériel de transport	40 526 454		49 232
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 144 941		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 518 899		30 775 871
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	18 743		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	579 080		20 414 493
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	597 825		20 414 493
TOTAL GENERAL	51 576 217		51 190 364

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			22 000	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			3 437 491	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			517 676	
Constructions, installations générales, agenc.				302 370
Installations techn., matériel et outillages ind.				5 276 533
Installations générales, agencements divers		4 165		23 539 225
Matériel de transport		47 460 565		1 194 173
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		47 464 730	30 830 036	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		15 245		3 498
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				20 993 573
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		15 245	20 997 071	
TOTAL GENERAL		47 479 975	55 286 599	

13) FONDS DE COMMERCE

Eléments - fonds de commerce	Valeur nette
Non affecté	1 307 589
Lille	228 654
Neuilly s/ Seine	68 000
Metz	10 000
Rouen	115 350
Le Havre	68 100
Lille Delory	60 000
Walgren Lyon Part Dieu Garibaldi	95 830
Walter Spanghero Toulouse Pau Narbonne	236 000
Caluire	75 000
Bron	60 000
Lyon Part Dieu	76 500
Charleville Mezieres	50 000
CEPS Nantes Bordeaux Evry Montpellier St Nazaire La Roche	240 886
Hall de L'auto	7 622
La Route Bleue Aix Annecy Grenoble Dijon	120 000
La Route Bleue Marseille	37 500
La Route Bleue Vitrolles	12 500
Strasbourg	150 000
TOTAL	3 019 531

Compte tenu de la rentabilité de la société, il n'a pas été réalisé d'impairment test.

14) ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

2057 - Créances et dettes

Exprimé en €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	20 388 259	20 388 259	
Autres immobilisations financières	605 313	605 313	
Clients douteux ou litigieux	3 303 674	3 303 674	
Autres créances clients	33 782 918	33 782 918	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	38 858	38 858	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	96 793	96 793	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	2 473 266	2 473 266	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	150 305	150 305	
Groupe et associés	30 813 473	30 813 473	
Débiteurs divers	11 444 056	11 444 056	
Charges constatées d'avance	1 183 398	1 183 398	
TOTAL GENERAL	104 280 313	104 280 313	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	20 377 479		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	+1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 569 604	1 569 604		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	3 148 366	3 085 154	63 212	
Emprunts et dettes financières divers	61 154	61 154		
Fournisseurs et comptes rattachés	39 289 413	39 289 413		
Personnel et comptes rattachés	2 031 175	2 031 175		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 648 706	1 648 706		
Etat : impôt sur les bénéfices	858 832	858 832		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	6 986 712	6 986 712		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	381 267	381 267		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 164 738	1 164 738		
Groupe et associés				
Autres dettes	7 717 647	7 717 647		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	64 857 614	64 794 402	63 212	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 763 442			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

15) AMORTISSEMENTS

2055 - Amortissements

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	22 000			22 000
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	308 066	2 885		310 951
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	479 861	4 020		483 881
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	279 731	6 452		286 183
Installations générales, agenc. et aménag. divers	3 390 265	378 459	919	3 767 805
Matériel de transport	16 778 029	5 048 796	10 963 309	10 863 516
Matériel de bureau et informatique, mobilier	950 960	96 601		1 047 561
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 878 847	5 534 328	10 964 228	16 448 946
TOTAL GENERAL	22 208 913	5 537 213	10 964 228	16 781 897

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.	5 297 063			7 745 919			(2 448 856)
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.	5 297 063			7 745 919			(2 448 856)
Acquis. titre							
TOTAL	5 297 063			7 745 919			(2 448 856)

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	ugmentation	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

16) PROVISIONS

2056 - Provisions et dépréciations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	8 415 282	5 297 063	7 745 919	5 966 426
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	8 415 282	5 297 063	7 745 919	5 966 426
Provisions pour litiges	993 531	571 890	152 026	1 413 395
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 405 250	130 463		1 535 713
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	6 418 924	48 022	1 389 566	5 077 380
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	8 817 705	750 375	1 541 592	8 026 488
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles		292 220		292 220
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	6 983 732	2 441 932	1 434 815	7 990 849
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	6 983 732	2 734 152	1 434 815	8 283 069
TOTAL GENERAL	24 216 719	8 781 590	10 722 326	22 275 983
Dotations et reprises d'exploitation		3 484 527	2 976 407	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		5 297 063	7 745 919	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

17) VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Nature	01/01/2020	Augmentation	Diminution	Affectation du résultat	Autres	31/12/2020
CAPITAL	300 000					300 000
PRIME D'EMISSION	198 184					198 184
RESERVES LEGALES	30 000					30 000
AUTRES RESERVES	25 158 289			5 692 695		30 851 254
Subvention d'investissements	12 458					12 458
Résultat N-1	5 692 965			- 5 692 965		-
Résultat N	-				4 599 391	4 599 391
PROVISIONS REGLEMENTEES	8 415 282	5 297 063	- 7 745 919			5 966 426
Total	39 807 178	5 297 063	- 7 745 919	-	4 599 391	41 957 713

18) TRANSFERTS DE CHARGES

Nature	Montant
TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	29 518
REMBOURSEMENTS SOCIAUX	125 188
REMBOURSEMENT SINISTRES ASSURANCES	1 269 542
REFACTURATION IG-MAINTENANCE	-
REFACTURATION IG-MAIN D'ŒUVRE	18 319
REFACTURATION IG-FLOTTE	274 488
REFACTURATION IG-COMMISSIONS	46 062
REFACTURATION MAIN D'ŒUVRE	235 021
INDEMNITES VEHICULES VOLES	- 5 967
INDEMNITES VEHICULES EPAVES	- 2 117
DIVERS	-
Total	1 990 055

19) PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES DES ENTREPRISES LIEES

- Intérêts sur compte courant Cashpooling Avis Budget Group 648 653 €

- **Covenant**

Un covenant a été rompu sur le prêt avec le Crédit Agricole (504 844€ de capital restant dû au 31/05/2021). A ce jour, la banque ne nous a pas demandé le remboursement du prêt. Ceci-étant, la société a les capacités financières à effectuer le remboursement en cas de demande de remboursement anticipée.